

# entre2mers®

News presse, vigneron, professionnels & consommateurs  
Lettre d'Informations du Syndicat Viticole de l'Entre-deux-Mers

## L'édito

### À rebours des idées reçues sur l'**entre2mers**, soyons fiers de notre terroir !

Je profite de la news de début d'année pour vous adresser mes meilleurs vœux de bonne santé et d'accomplissements personnels, pour vos proches et votre famille.

Je souhaite également à tous la prospérité économique. Après une année 2013 aux rendements historiquement faibles en raison des conditions climatiques calamiteuses et pour beaucoup d'entre nous les orages de grêle qui ont particulièrement touché notre Entre-deux-Mers, je souhaite que 2014 soit le millésime du renouveau, et nous apporte des conditions permettant un millésime abondant et qualitatif. Nous avons des raisons d'être optimistes pour 2014 : L'année 2014 sera l'année du blanc ! Le CIVB a élaboré une stratégie marketing spécifique aux blancs secs qui va voir le jour cette année. Les exportations des vins blancs secs de Bordeaux sont pour la deuxième année consécutive en hausse en volume. Les vins de l'Entre-deux-Mers sont de plus en plus commercialisés en bouteilles et leur valorisation est en constante hausse. Les surfaces revendiquées en Entre-deux-Mers ainsi que les revendications sont en augmentation, malgré les difficultés climatiques. Ces motifs de satisfaction ne compensent pas les difficultés rencontrées, mais ils

sont des signes qui nous invitent à la persévérance. Faire de l'Entre-deux-Mers est un choix d'attachement à son terroir et de refus de la fatalité par la création de valeur. Continuons à élaborer des vins de qualité, continuons à mieux valoriser notre production et montrons notre savoir faire à travers le monde. Excellent millésime 2014 à tous.



# le dossier

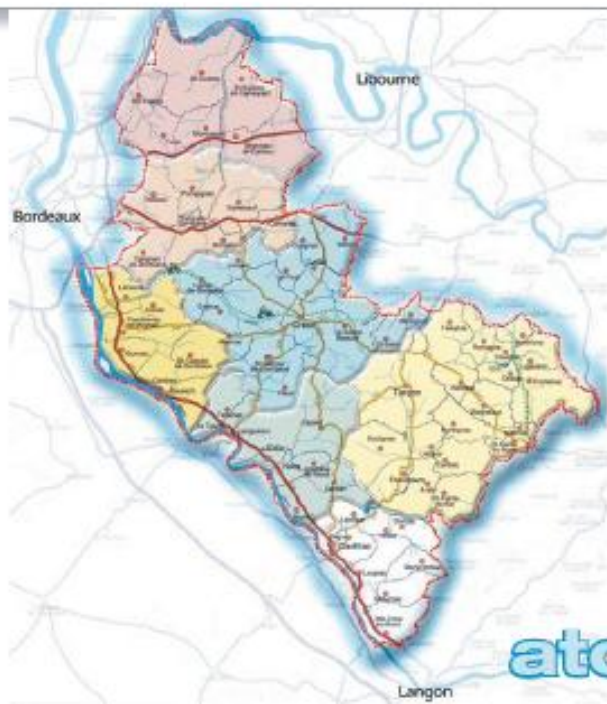
## Mais c'est quoi l'entre2mers ?

### L'Entre-deux-Mers c'est :

- Une région naturelle de tradition gasconne (ancienne Guyenne), plateau vallonné constitué de deux pays (Cœur et Haut Entre-2-Mers) délimité par la Dordogne au nord et la Garonne au sud qui se rejoignent pour former l'estuaire de la Gironde avant de se jeter dans l'Atlantique. Ce sont ces deux « frontières naturelles » qui lui donnent son nom.
- Une terre de culture (avec Henri de Toulouse-Lautrec et François Mauriac comme symboles) et d'histoires (bastides, abbayes du moyen-âge - dont celle de La Sauve classée au patrimoine mondial de l'Unesco).
- Un lieu de promenades (500 km de sentiers pédestres et la célèbre piste cyclable Roger Lapébie) et de tourisme.
- Un terroir « réputé pour son vignoble » (Wikipédia) notamment les liquoreux (AOC Sainte Coix du Mont) et les blancs secs (AOC Entre-2-Mers).



1500 hectares de vignes,  
250 producteurs,  
90 000 hectolitres,  
12 millions de bouteilles vendues  
chaque année,  
1937 : naissance officielle de  
l'appellation Entre-deux-Mers,  
1953 : le décret du 23 septembre  
définit de nouvelles conditions  
de production et désigne les  
cépages blancs qui composeront  
l'assemblage : le sauvignon, le  
sémillon et la muscadelle



Malgré tous ces  
atouts subsistent...

# ...Des clichés à combattre

3 idées reçues, 3 réponses pour 3 vérités

## 1 « Terroir de m... »

« Entre les deux [entre rive gauche et rive droite] les vignes des plateaux, terroirs moins prestigieux et moins qualitatifs... connaissent plus de difficultés et des prix plus bas. Ces vérités géographiques et géologiques se retrouvent sur le marché des domaines viticoles. » Extrait d'un magazine viticole

« Le terroir en raison du sol très compact n'est pas le meilleur endroit pour faire pousser des vignes. » Site internet sur les « terroirs de France »

La vérité géographique n'est-elle pas finalement le résultat d'une réalité historique qui a construit l'entité territoriale et l'image que nous projetons ?

L'Entre-2-Mers possède de superbes terroirs qui pour beaucoup n'ont rien à envier à de nombreux terroirs aux noms plus prestigieux : on retrouve des sols de même épaisseur, de même nature, avec une pente et une exposition quasi similaire à ceux de la rive droite de la Dordogne. L'histoire en a décidé autrement et un certain complexe d'infériorité a eu raison de la vérité géologique :

Les vignes sont plantées sur un sous-sol argilo-calcaire dit Molasse du Fronsadais ou de l'Agenais vers le Dropt.

Du côté de la Dordogne et sur la partie proche de la Garonne les vignes sont plantées sur des calcaires à astéries.

On retrouve la présence de marne et d'argiles grises sur le vignoble de Sainte-Croix-Du-Mont.

Notons la présence de boulbène répartie un peu partout, typique de cette région viticole.

Cette diversité des terroirs contribue à la typicité du vin de l'Entre-2-Mers.

[www.vin-vigne.com](http://www.vin-vigne.com)



Sous-estimer le potentiel de notre terroir démontre une inculture, une mauvaise foi ou une volonté de nuire que nous ne devons plus accepter. Car, disons-le clairement : une large majorité des terroirs « qualitatifs » de Saint Emilion sont cultivés sur des sols sableux servis par une valorisation et une image « prestigieuse » des « grands » vins de ce terroir-là, mais sûrement pas par une « vérité géologique ». Et que dire de ces palus, terres d'alluvions peu propices à la culture viticole qui se sont couverts de vignes ces dernières décennies ?

## 2

## « Vins vinifiés par des ânes »

« Dans l'Entre-deux-Mers, il n'y a que des terroirs de merde dont les vins sont vinifiés par des ânes. »

Un professeur de la faculté de Bordeaux s'adressant publiquement à ses élèves.

Passons sur l'absurdité et la méchanceté gratuite d'un propos qu'il est honteux d'entendre dans les travées d'une université ; ignorons le manque cruel de solidarité démontré ici... et intéressons-nous aux travaux des spécialistes du terroir de l'ISVV (L'Institut Supérieur de la Vigne et du Vin réunit autour de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, les équipes de la recherche, de la formation et du transfert de technologie du domaine vitivinicole de l'INRA, des 4 universités bordelaises, de Bordeaux Sciences Agro (ex-ENITA) et de Bordeaux Ecole de Management-Kedge. Il est présidé par un célèbre professeur DD) : ils prouvent que la pédologie a ses limites et qu'il existe de très beaux terroirs dans l'Entre-deux-Mers avec des contraintes hydriques permettant des crus de très grande qualité.

Dans la pratique les viticulteurs cherchent à réserver pour cette appellation\* leurs meilleurs vins blancs. Aussi la production est-elle volontairement limitée.

Le cépage le plus important est le sauvignon qui communique aux entre-deux-mers un arôme particulier très apprécié, surtout lorsque le vin est jeune. Sémillon et muscadelle complètent l'encépagement. Guide Hachette \*Entre-2-Mers (NdA)

Où est la cohérence ? En ce qui concerne les «ânes», ne sont ils pas à l'origine de l'excellence de la taille de la vigne ? N'ont-ils pas permis la renaissance d'une AOC tant sur le plan de la qualité que de la revalorisation ? Combien d'appellation, au-delà du cahier des charges, ont établi un prix référence, un argumentaire commun et malgré des moyens divisés par trois, une mobilisation autour d'actions efficaces ?

## 3

## « Je ne savais pas qu'il y avait là des vigneron à protéger »

« Je ne savais pas que le vin de Créon était un si grand cru. »

Un élu d'une commune du canton.

Cette diatribe interroge sur la préservation des surfaces viticoles. Elle vient d'hommes politiques qui n'hésitent pas à sacrifier quelques hectares de vigne et confondent le développement durable et le bétonnage permanent... La protection, la mise en valeur et la gestion des paysages sont d'intérêt général et concourent au développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs. La pérennisation des paysages, patrimoine collectif, est donc l'affaire de tous. C'est le rôle de notre Syndicat viticole de les défendre. Ces paysages, parties intégrante de notre patrimoine commun, sont intimement liés à l'image du vin, et toute dégradation porte atteinte, par son caractère définitif et irrémédiable, non seulement à la réputation du produit mais également à la dimension touristique des paysages viticoles qui constitue un enjeu d'avenir.

Entre-2-Mers : « ce sont des vins d'un excellent rapport qualité prix. Les blancs secs sont frais, fruités et s'accordent très bien sur des fruits de mer. »

[www.vin-vigne.com](http://www.vin-vigne.com)

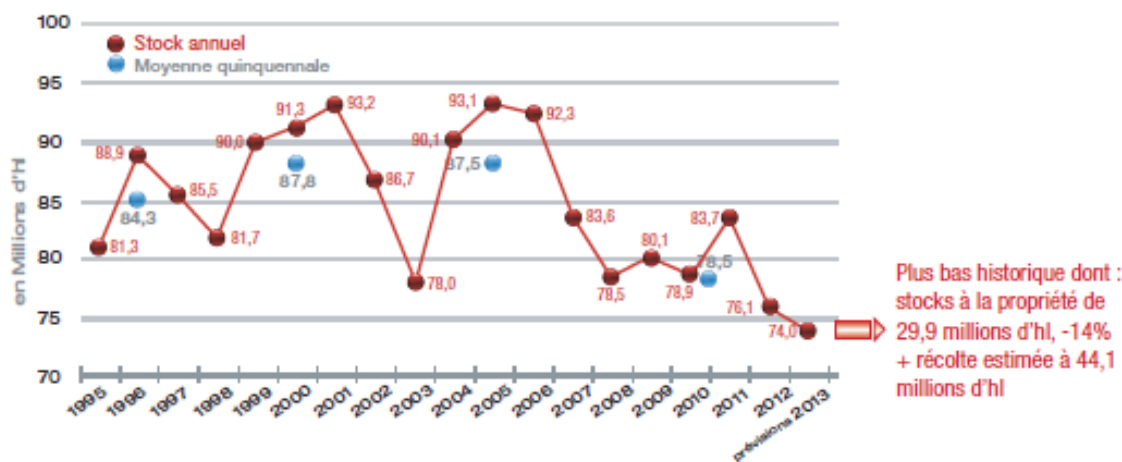
Plusieurs vins rouges de l'Entre-deux-Mers géographique se révèlent d'un excellent niveau qualitatif. Certains terroirs sont à même de produire des vins complexes, à la robe sombre, aux tanins élégants, dont le potentiel de vieillissement peut atteindre 15 années dans les meilleurs millésimes. La vocation de nombreux terroirs de l'Entre-deux-Mers géographique à produire des vins rouges de qualité est en cours de démonstration.

[www.lapassiondesvins.fr](http://www.lapassiondesvins.fr)

Sommes-nous des « grands crus » ? Bien sur que non. Et il ne s'agit pas d'opposer des supposés grands vins qui auraient le droit de vivre et des « petits vins » à négliger... juste de permettre à un territoire de mettre en avant ses caractéristiques, de les valoriser pour favoriser son développement et ouvrir des perspectives économiques aux générations futures.

# Bilan réunion... Grêle, manque de vin, quelles solutions commerciales ?

Près de 20 personnes se sont rassemblés le vendredi 29 novembre 2013 à la Maison des Vins de la Sauve pour discuter du contexte : vignerons, salariés, étudiants et représentants de la filière ont débattu autour des statistiques de l'OIV et de France Agrimer quant aux perspectives 2014



## 3 situations après la récolte 2013 :

### Le vendeur de bouteilles :

Année	Production	Commercialisation	CA	Remarques
Normale	3 000 hl	80% bouteilles 320 000 cols 20% vrac 600 hl	800 000 € (2,5 €) 67 000 € (1 000 €/ tonneau)	Stocks 1,5 an 480 000 cols 0
2013	900 hl (30%)	120 000 cols 200 000 cols 26 800 cols	bouteilles + compensation CA vrac	

Il s'en sort et peut profiter de la faible récolte :

- Pour garantir à ses clients leur approvisionnement,
- Monter raisonnablement les prix (ici +5% soit 2,63 € prix moyen = + 91 000 € de CA)

Attention à la couverture stocks / besoin des ventes pour les années suivantes

### Le vendeur de vrac «couvert» :

Année	Production	Commercialisation	CA	Remarques
Normale	3 000 hl	10% bouteilles 40 000 cols 90% vrac 2 700 hl	100 000 € (2,5 €) 300 000 € (1 000 €/ tonneau)	Stocks 1,5 an 60 000 cols 1 200 hl
2013	900 hl (30%)	40 000 cols 900 hl + 1 175 hl = 2 075 hl à 1 300 €/t soit 300 000 €	Maintien du CA grâce à la hausse des cours de 1 000 à 1 300 €/tonneau	

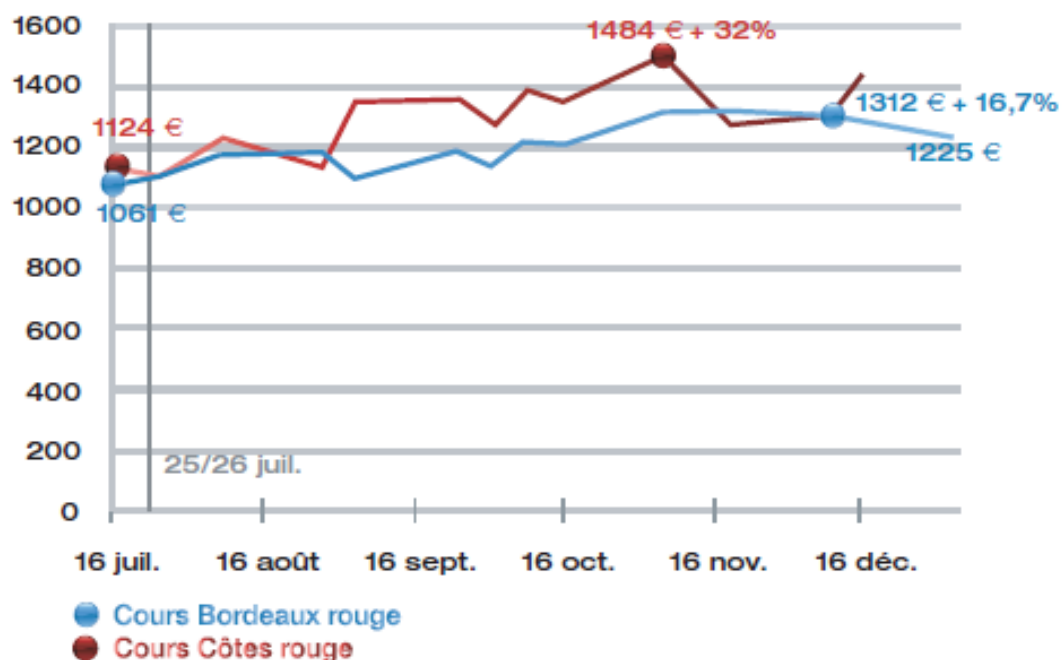
### Risques :

- Le niveau des cours non garanti,
- «One shot» : impossible à reproduire si récolte 2014 < normale

## Le vendeur «non couvert» :

Année	Production	Commercialisation	CA	Remarques
Normale	3 000 hl	100% bouteilles 400 000 cols	1 000 000 € (2,5 €)	0 stock
		100% vrac 3 000 hl	335 000 € (1 000 €/tonneau)	0 stock
2013	900 hl (30%)	120 000 cols <b>ou</b> 900 hl	8,33 € prix moyen 3 350 €/t cours	Pour maintien du CA

### Le cours du vrac depuis la grêle :



Pour compenser une perte de	le cours doit monter de
20%	+25,6%
30%	+43,5%
50%	+100%
70%	+235%



ENTRE-DEUX-MERS  
BORDEAUX

*A noter : tous les chiffres viennent des statistiques FranceAgrimer et OIV.*

La lettre marketing - vente de l'Entre-2-Mers n°20 Janvier 2014 est éditée par le Syndicat Viticole de l'entre2mers

Carole PERRIER : 05 57 34 32 12 ou [contact@vins-entre-deux-mers.com](mailto:contact@vins-entre-deux-mers.com)

Réalisation : Fabrice CHAUDIER, **NéMésis** Formation - Conseil

06 15 07 26 67 ou [fabricechaudier@aol.com](mailto:fabricechaudier@aol.com) - [www.nemesisformationconseil.over-blog.com](http://www.nemesisformationconseil.over-blog.com)

et **Pixel-Frites - Com' tous supports...** 05 56 06 14 92 ou 06 15 06 17 04